



Réseau pour le développement
de l'alphabétisme et des compétences

Mémoire présenté au ministère des Finances du Canada

**Dans le cadre des consultations budgétaires
fédérales 2026**

PAR :

**Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et
des compétences (RESDAC)**

28 août 2025

Contexte et objet du mémoire

Le **RESDAC** est le seul organisme national ayant pour mandat exclusif le **développement des compétences économiques et sociales des francophones évoluant en contexte minoritaire au Canada**.

À travers son réseau pancanadien, il accompagne les organismes communautaires, les institutions d'enseignement, les employeurs, les formateurs et les apprenants dans la **planification, l'acquisition et la reconnaissance des compétences nécessaires** pour réussir et s'épanouir.

Pourtant, malgré ce rôle central, les communautés francophones évoluant en contexte minoritaire demeurent **largement sous-financées**, alors que des investissements massifs sont consentis à des initiatives anglophones nationales.

Le présent mémoire recommande au gouvernement du Canada d'assurer un **financement équitable**, afin de garantir :

- le développement des talents francophones ;
- l'arrimage avec les besoins actuels et futurs du marché du travail ;
- et la montée en compétences « upskilling » et la requalification « reskilling » de la main-d'œuvre pour répondre aux transformations économiques et sociales.

Responsabilité du gouvernement fédéral

La Loi sur les langues officielles (art. 41(3)) stipule :

« Les institutions fédérales doivent prendre des **mesures positives** pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada, et appuyer leur développement. »

Cette responsabilité ne relève pas uniquement de Patrimoine canadien ou d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), mais bien de l'ensemble des ministères fédéraux, notamment :

- Emploi et Développement social Canada (EDSC) : programmes d'employabilité et formation continue ;
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) : innovation, entrepreneuriat, économie numérique ;
- ainsi que Santé, Agriculture, Ressources naturelles, etc.

Chaque ministère a donc l'obligation de **tenir compte des besoins francophones** dans ses investissements liés aux compétences et à l'emploi.

Écarts d'investissement observés

Malgré des fonds fédéraux importants, la francophonie évoluant en contexte minoritaire demeure **exclue ou marginalisée**.

Données récentes (ISDE–EDSC)

Initiative financée (anglophone)	Montants annoncés (\$M)	Part pour la francophonie évoluant en contexte minoritaire
Future Skills Centre (Toronto)	Près de 600 M\$ (2018–2026)	Aucune enveloppe dédiée
Palette Skills (Ontario)	> 173 M\$ (2019–2025)	Aucune enveloppe dédiée
Mitacs (stages et innovation)	708 M\$ (2021–2026)	Sans ciblage linguistique
Global Innovation Clusters	700 M\$ (2023)	Aucun arrimage francophone prévu

Initiative financée (anglophone)	Montants annoncés (\$M)	Part pour la francophonie évoluant en contexte minoritaire
TMU – Lab2Market Hub	4,25 M\$ sur 5 ans	Anglophone
TMU – Recherche fédérale (2025)	15,9 M\$ (76 projets)	Recherche anglophone
Lighthouse Labs (C.-B.)	2,1 M\$	Anglophone
Communautique (Québec)	1,6 M\$	Francophone, mais limité au Québec

Note : Ces chiffres ne reflètent fort probablement pas avec précision l'ensemble des investissements fédéraux, mais ils étaient les seuls disponibles au moment de la rédaction pour le RESDAC. Ils illustrent néanmoins un **déséquilibre évident** dans la répartition des fonds.

Exemple de fonds intermédiaires : Future Skills et Palette Skills

Un exemple particulièrement révélateur est le Future Skills Centre (Toronto), qui a reçu près de 600 M\$ depuis 2018 (225 M\$ au lancement + 370 M\$ en renouvellement, 2021–2026).

Bien que ce centre redistribue les fonds à travers des projets expérimentaux, **aucune enveloppe n'a été spécifiquement dédiée à la francophonie évoluant en contexte minoritaire.**

- Les organismes francophones n'y accèdent que par appels de projets ponctuels, sans reconnaissance de leur rôle structurant.
- La circulation de l'information sur ces appels est déficiente et aucune cible francophone n'est prévue, rendant ces fonds de facto inaccessibles à la majorité des organismes francophones.

Future Skills n'est pas un cas isolé. D'autres fonds intermédiaires, comme Palette Skills (173 M\$ entre 2019 et 2025), connaissent les mêmes limites : **absence d'objectifs spécifiques pour les francophones et absence de stratégie concertée.**

Ces situations illustrent la nécessité de créer des **mécanismes d'investissement par, pour et avec les francophones**, appuyés sur une stratégie concertée et complémentaire, afin de maximiser l'impact des fonds publics et de respecter les obligations de la Loi sur les langues officielles.

Le français – approche de façade “window dressing”

Même lorsque des programmes affichent une composante francophone, il s'agit trop souvent d'un simple approche de façade :

- documents traduits mais non adaptés, sans consultation des communautés ;
- services partiels, limités à la vitrine, sans intégration ni promotion au cœur des programmes ;
- absence de gouvernance par, pour et avec les francophones.

Recherche et données

Des fonds importants sont confiés à des organismes comme le SRDC (Social Research and Demonstration Corporation) ou le SRSA (Skills and Research Sectoral Alliance), mais **aucune cible n'est définie** pour mener des recherches spécifiques aux besoins de la francophonie canadienne en contexte minoritaire. Trop souvent, le français n'y est qu'une traduction, **sans prise en compte des réalités propres**.

De plus, EDSC commande régulièrement à Statistique Canada des enquêtes nationales (ex. PEICA), mais **sans aucun échantillonnage ciblé** pour la francophonie minoritaire. Cela a pour effet **d'exclure ces communautés des données probantes** et de masquer leurs besoins réels.

Cette approche de façade compromet l'**égalité réelle**, maintient un déséquilibre de pouvoir et prive les francophones en contexte minoritaire d'une participation équitable à l'économie canadienne.

Recommandations

Le RESDAC recommande au gouvernement fédéral de :

1. **Établir une collaboration structurée avec le RESDAC** pour mettre en œuvre un **plan pancanadien de développement des compétences francophones**, arrimé au marché du travail et aux transitions numériques, écologiques et sociales.
2. **Assurer un rééquilibrage immédiat** avec une enveloppe pluriannuelle en adéquation avec l'investissement actuel des ministères, spécifiquement dédiée au développement des compétences des francophones évoluant en contexte minoritaire.
3. **Inclure des clauses linguistiques contraignantes dans les transferts de fonds fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT).**

Les transferts FPT représentent des sommes considérables confiées aux provinces et territoires sans obligation de travailler avec leurs communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le RESDAC recommande que tous les transferts FPT incluent des clauses linguistiques claires et contraignantes, afin d'obliger les provinces et territoires à travailler avec leurs communautés linguistiques minoritaires. Cela garantirait un **accès équitable** aux fonds, renforcerait la **cohérence de l'action publique** et assurerait une gouvernance **par, pour et avec les francophones**.

4. **Intégrer un mécanisme obligatoire de concertation systématique avec le RESDAC pour tous les fonds intermédiaires liés au développement des compétences.**

Lorsque des fonds intermédiaires sont mis en place pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes, il doit exister un processus obligatoire de concertation avec le RESDAC afin de garantir que les besoins des communautés francophones en contexte minoritaire soient pris en compte.

Cela concerne particulièrement les fonds liés au développement des compétences, à la valorisation des secteurs de compétences et au soutien de la main-d'œuvre (p. ex. Community Futures, Palette Skills, Mitacs, Global Innovation Clusters, TMU, etc.).

Un tel mécanisme permettrait :

- d'assurer le **respect de la Loi sur les langues officielles** ;
- d'optimiser l'utilisation des **ressources et investissements publics** ;
- et de garantir une gouvernance **par, pour et avec les francophones**, afin que les fonds atteignent réellement les communautés et maximisent leur impact.

5. **Intégrer un processus systématique de consultation avec le RESDAC dans tous les mécanismes de financement direct des ministères en matière de développement des compétences, assorti d'une imputabilité claire.**

Les ministères fédéraux octroient aussi des financements directs à des programmes nationaux liés au développement des compétences et de la main-d'œuvre. Or, ces processus se font trop souvent sans consultation des organismes francophones en contexte minoritaire, ce qui compromet le respect de la Loi sur les langues officielles.

Le RESDAC recommande que tout financement direct en matière de compétences prévoie un **processus systématique de consultation avec le RESDAC**, afin de :

- assurer une **cohérence avec les obligations ministérielles** découlant de la Loi sur les langues officielles ;
- garantir que les **besoins réels des communautés francophones** soient intégrés dans la conception et le déploiement des programmes ;
- renforcer l'**efficacité des investissements publics** en maximisant leur impact auprès des communautés ciblées ;
- et assurer une **imputabilité claire des ministères** en ce qui a trait à l'application de l'article 41(3) de la Loi, cette consultation constituant une **mesure positive** au sens de la loi.

La francophonie canadienne : un levier économique stratégique

La francophonie canadienne constitue un **atout économique majeur** pour le pays.

- Plus de 10 millions de Canadiennes et Canadiens déclarent parler français, dont près de 3 millions à l'extérieur du Québec, selon les données autodéclarées du recensement.
- Cette masse critique constitue un **réservoir de talents et de main-d'œuvre bilingue** essentiel pour la compétitivité et la prospérité du Canada.

La francophonie est aussi un **interlocuteur naturel** pour développer les partenariats commerciaux avec la **francophonie internationale** (Europe, Afrique, Caraïbes). Elle contribue directement aux **objectifs d'immigration francophone** du Canada.

Mais sans outils et leviers adaptés spécifiquement aux communautés évoluant en contexte minoritaire, ces cibles, même atteintes numériquement, auront **peu d'impact réel**.

La vitalité d'une communauté linguistique repose sur sa capacité à :

- offrir des **services éducatifs, sociaux et économiques adaptés** ;
- permettre à chaque Canadien et Canadienne francophone de **développer ses compétences** et de s'intégrer pleinement ;
- assurer une **participation active et durable** à la vie économique et démocratique du pays.

Sans investissements structurants pour la francophonie minoritaire, le Canada ne bénéficiera pas du **retour sur investissement** qu'apportent ces communautés en matière d'intégration, de productivité et de rayonnement international.

La francophonie : un levier de transversalité interprovinciale

La francophonie canadienne, en particulier celle qui évolue en contexte minoritaire, joue aussi un rôle unique comme **vecteur de transversalité entre les provinces et les territoires**.

- Présente dans chaque province et territoire, elle constitue une **trame de connectivité nationale** qui facilite les échanges économiques, sociaux et culturels.
- Elle soutient directement la **priorité du gouvernement fédéral** de renforcer la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre et des compétences, ainsi que le partage d'expertise entre juridictions.
- Grâce à son caractère **bilingue**, elle agit comme un **pont entre les systèmes provinciaux anglophones et francophones**, permettant la circulation des talents et l'harmonisation d'initiatives nationales.

Toutefois, ce potentiel ne pourra être pleinement exploité que si l'on met en place :

- des **outils structurants** (programmes de reconnaissance des acquis, dispositifs de mobilité professionnelle, plateformes de partage) ;
- des **investissements ciblés** pour renforcer la capacité des organismes francophones à agir comme **courroies de transmission interprovinciales**.

La francophonie bilingue en contexte minoritaire est donc un **vecteur stratégique** pour la mise en œuvre des priorités fédérales. Mais sans les outils et dispositifs nécessaires pour **maximiser et optimiser cette capacité**, le Canada se prive d'un levier puissant de cohésion et de prospérité interprovinciale.

Conclusion

L'égalité des chances dans l'économie canadienne passe par :

- des **investissements équitables** ;
- une **prise en compte réelle** des communautés francophones dans les grands programmes de compétences ;
- et la fin des approches de façade.

En agissant dès maintenant, le gouvernement du Canada respectera ses obligations légales, mais surtout il donnera aux francophones évoluant en contexte minoritaire les moyens de :

- **développer leurs compétences,**
- **répondre aux exigences du marché du travail,**
- et **participer pleinement à la prospérité du pays.**

Le RESDAC est prêt à jouer son rôle de **partenaire stratégique** et de levier de mise en œuvre pour garantir une francophonie forte, compétente et engagée dans l'avenir économique du Canada.